



Pseudo gagnante d'un jeu en ligne

Par **dubuisson_old**, le 10/12/2007 à 20:42

lors de ma participation à un jeu de grattage sur le site maximiles le serveur m'annonce que je suis l'heureuse gagnante d'une console de jeux.

Dans la foulée je reçois un mail de confirmation de mon gain ainsi qu'un code d'identification de gains.

J'enregistre donc mes coordonnées pour recevoir mon cadeau.

Aujourd'hui un mail de la société m'informe que suite à un problème de leur serveur je n'ai finalement rien gagnée et que comme le précise leur règlement seules 3 consoles étaient mises en jeu .

Quels sont mes recours face à cette situation ?

Cordialement.

Par **verocarros_old**, le 11/12/2007 à 15:32

Bonjour, il ne s'agit pas d'une réponse, mais juste pour dire que j'ai aussi été victime de ce genre de fait. Le site maximiles m'informe le 10/12/2007 à 02 h 26 que je suis l'heureuse gagnante d'une console Nintendo Wii, livrée avec le jeu Wii sport.

Le 10/12/2006 à 20 h 28, je reçois un autre mail de maximiles qui m'informe d'un dysfonctionnement de leurs serveurs et m'annonce que je ne fais plus partie des gagnants alors que j'avais reçu un code identification de gain.

Imaginez la déception de mes enfants à qui j'avais annoncé la bonne nouvelle.

Quels sont mes recours face à cette situation.

Cordialement.

Par **boxerprod_old**, le 12/12/2007 à 17:54

Exactement la meme chose pour moi.

Par **Gazelle81_old**, le 13/12/2007 à 20:39

Bonsoir,

Il ne s'agit pas non plus d'une réponse malheureusement, mais j'ai subit le même préjudice. En appui j'ai la map écran et le mail de confirmation.

Comme vous j'ai gagné une Wii le 09/12 et le 10/12 je reçois un mail m'informant que: "Nous vous remercions de votre participation au Grand Jeu Maximiles 2007.

Les serveurs du jeu ont rencontrés un dysfonctionnement du 07/12/2007 au 10/12/2007.

Durant cette période, il est possible que vous ayez été informé(e) d'un gain de la dotation suivante « Console de Jeu Nintendo Wii ». Ce dysfonctionnement a entraîné des gains supérieurs au volume de dotations mises en jeu dans la partie instants-gagnants (article IV) qui correspond à trois « Console de Jeu Nintendo Wii ».

En effet, selon le règlement de jeu déposé à l'étude SCP Montel Siméone Segura, Huissiers de justice associés, et la liste des instants-gagnants du Grand Jeu Maximiles 2007 cette dotation ne peut être gagnée que par trois participants maximum. Voici donc la liste définitive du nom des trois gagnants :

- D.... (62)

- D.... (31)

- H.... (24)

Nous sommes sincèrement navrés de ce problème technique indépendant de notre volonté. Pour toute question complémentaire sur le règlement du jeu, nous vous invitons à faire parvenir votre courrier à :

Merci par avance aux professionnels de Experatoo de nous informés sur les démarches à suivre pour obtenir gain de cause. Cordialement,

Par **seeka_old**, le 14/12/2007 à 17:49

Bonsoir,

ceci n'est pas une réponse, mais je voulais simplement signaler que je suis dans le même cas, et selon plusieurs forums nous sommes bons nombres concernés.

J'aimerais savoir quel recours avons nous pour un dédommagement ? (ou tout au moins un "lot de consolation" !!!)

Merci